

1800-1850

05-POUVOIR

JUSTICE

DROIT

05-POUVOIR

JUSTICE

NOUVELLE-ZÉLANDE

PEUPLES-NOUV-ELLE-ZÉLANDE

MAORIS

NOUVELLE-ZÉLANDE

Traité de Waitangi

Signé en 1840 entre la Couronne britannique et des chefs maoris en Nouvelle-Zélande, le Traité de Waitangi est le texte fondateur de l'État néo-zélandais. Il est rédigé en deux versions, anglaise et maorie, mais les interprétations divergent. La version anglaise parle de souveraineté, alors que la version maorie évoque une gouvernance partagée (kawanatanga). Les colons y voient un acte de cession de souveraineté, tandis que les Maoris considèrent avoir conservé leurs droits sur la terre et l'autonomie tribale. Ce traité devient source de nombreux litiges fonciers et tensions culturelles. Il est réévalué au XXe siècle, notamment via la création du Waitangi Tribunal en 1975. Aujourd'hui, il symbolise à la fois la trahison coloniale et les efforts contemporains de réconciliation. Il est célébré chaque 6 février comme jour national.